

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation pour le Personnel Servant à Bord des Navires à Passagers - Appendices 1 à 4

Date début :

Date de fin :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) :

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance : Département.....

Nationalité :

Permis de séjour / Expire le :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|

Commune :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Statut à l'entrée en formation : Salarié Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)

Numéro de marin :

Quartier :

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie de votre carte d'identité, de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)

- Certificat médical en cours de validité, délivré par un médecin des Gens de Mer

VOS BESOINS

Logements

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

Service de Santé des Gens de Mer

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)

.....
Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boîte à outils :

<https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

Je soussigné (nom, prénom), atteste avoir lu le règlement intérieur du LPM Jacques Cassard sur le lien suivant : <https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

A Le

Signature

Formation pour le Personnel Servant à Bord des Navires à Passagers

Lieu :

LPM Jacques Cassard

Références règlementaires :

Arrêté du 6 mai 2014 / code STCW : Section A-V/2 ¶ 1 à 5

RNCP :

5933 / 5930 / 5976 / 5932

Secteurs d'activités :

Navires à passagers

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

L'attestation de formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain comporte les cinq compétences suivantes :

- Mettre en place des procédures d'urgence de bord
- Optimiser l'utilisation des ressources
- Maîtriser les situations d'urgence
- Encadrer les passagers et les autres membres du personnel dans des situations d'urgence
- Etablir et maintenir des communications efficaces.

L'attestation de formation à l'encadrement des passagers comporte les trois compétences suivantes :

- Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et des procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers
- Aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement
- Connaître les procédures de rassemblement.

L'attestation de formation en matière de sécurité à l'intention du personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers comporte les trois compétences suivantes :

- Connaître les procédures de communication appropriées dans une situation d'urgence
- Faire une démonstration aux passagers de l'utilisation des engins de sauvetage individuels
- Connaître les procédures d'embarquement et de débarquement des passagers.

L'attestation de formation en matière de sécurité des passagers et de la cargaison et d'intégrité de la coque comporte les neuf compétences suivantes :

- Appliquer correctement les procédures de chargement et d'embarquement
- Appliquer toutes précautions, procédures et prescriptions spéciales concernant le transport de marchandises dangereuses à bord des navires rouliers à passagers
- Connaître et appliquer correctement les règles relatives à la sécurité de l'arrimage et de l'assujettissement des cargaisons

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

- Calculer la stabilité, l'assiette et connaître les contraintes liées au chargement
- Connaître les procédures d'ouverture, fermeture et verrouillage des portes d'étrave et savoir contrôler leur étanchéité
- Utiliser le matériel de surveillance de l'atmosphère et appliquer les procédures en ce qui concerne la ventilation des espaces rouliers
- Comprendre et observer les limites propres à l'exploitation du navire afin d'assurer la sécurité des passagers
- Comprendre et appliquer les prescriptions nationales et internationales relatives aux navires à passagers
- Connaître et exécuter les procédures d'urgence et veiller à leur application.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention du diplôme :

Les 4 modules théoriques sont sanctionnés par une épreuve écrite finale.
Avoir ses certificats et titres à jour.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

La formation NAVPAX est ponctuée de mises en situations sous forme de jeux de rôles.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 420,00€

Programme de la formation :

INTITULÉ	Heures
Appendice 1 : Formation en matière d'encadrement des passagers à bord des navires à passagers - Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et aux procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers, - Etre apte à aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement, - Connaître les procédures de rassemblement.	2.5 heures
Appendice 2 : Formation en matière de sécurité à l'intention du personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers - Communication, - Engins de sauvetage, - Procédures d'embarquement.	2.5 heures
Appendice 3 : Formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain - Mettre en place des procédures d'urgence à bord, - Optimiser l'utilisation des ressources, - Maîtriser les situations d'urgence, - Encadrer les passagers et les autres membres du personnel dans des situations d'urgence, - Etablir et maintenir des communications efficaces.	7 heures
Appendice 4 : Formation en matière de sécurité des passagers et de la cargaison et d'intégrité de la coque - Procédure de chargement et d'embarquement, - Transport de marchandises dangereuses, - Assujettissement des cargaisons, - Calcul de la stabilité, de l'assiette et des contraintes, - Ouverture, fermeture et verrouillage des ouvertures de coque, - Atmosphère des ponts rouliers, - Limites de conception et d'exploitation, - Législation, codes, recueils de règles et accords concernant les navires rouliers à passagers, - Procédures d'urgence.	8 heures
TOTAL	20H00

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr